Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 nº 11 | Edmonton, semaine du 14 au 20 mars 1997 | 12 pages | 60c

AGA de l'ACFA de Plamondon

Pas assez de jeunes s'intéressent à l'ACFA

PATRICIA HÉLIE

PLAMONDON — **La dix-huitième assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française régionale de Plamondon s'est déroulée sous le signe de la détente et de la rigolade, le 9 mars dernier.**

Après avoir annoncé que son mandat était terminé et son retrait de l'exécutif, M. Paul Piquette a finalement accepté un troisième mandat. L'assemblée a fait un changement aux statuts et règlements afin de permettre à M. Piquette de revenir comme président, puisque personne ne semblait vouloir prendre la responsabilité du poste pour l'année 1997.

Le président a souligné que le dossier de vente d'une partie du terrain au Conseil de l'école Nouvelle continue de progresser et devrait voir son dénouement au cours de la prochaine année.

De son côté, Mme Denise Hart, agente de développement, a fait le bilan des activités de l'année. Entre autres, des cours de français ont été offerts aux conjoints anglophones de familles exogames. En collaboration avec le CECA, ce projet vient en aide au conjoint anglophone qui veut apprendre la langue, mais aussi au conjoint francophone qui veut continuer à appartenir à la communauté francophone. Les régionales de St-Paul, Bonnyville et Plamondon travaillent en colaboration sur le projet, mais avec un plan d'action individuel selon les besoins de la population.

Mme Hart a aussi fait remarquer que, même si le nombre de membres de l'ACFA se maintient autour de 350, la plupart sont des membres à vie, donc à leur retraite. Les jeunes familles ne figurent pas beaucoup sur la liste des membres. «Est-ce que c'est parce que nous ne répondons pas à leurs besoins ou est-ce que c'est parce qu'ils ne voient pas la nécessité de s'identifier comme francophone?, questionne Mme Hart.

Au chapitre financier, la régionale enregistre un surplus net de 10 471$, et ce malgré une baisse de revenu de près de 3000$.

Pour l'année qui commence, M. Piquette entend faire du dossier de vente de terrain sa priorité, de même que l'établissement possible d'une garderie et la mise sur pied de services médicaux en français pour les gens de la région, surtout pour les aînés.

Le nouvel exécutif est composé de Paul Piquette (président), Laurier Routhier (vice-président), Micheline Forgues (trésorière) et Marilyn Gauthier (directrice du secteur culturel).



M. Paul Piquette entame un troisième mandat consécutif à la présidence de l'ACFA régionale de Plamondon. Photo: Patricia Hélie

Cette semaine...

Ecole Maurice-Lavallée

Cinq candidats d'Edmonton-Strathcona donnent le cours

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **Les élèves de la dixième à la douzième année de l'école Maurice-Lavallée ont eu le plaisir d'assister à un cours d'études sociales pour le moins spécial. Cinq des candidats de la circonscription d'Edmonton-Strathcona ont eu l'honneur de donner le cours.**

En fait, les jeunes ont assisté à un forum sur l'éducation dans le cadre de la campagne électorale provinciale, forum organisé par le département d'études sociales.

«On étudie le gouvernement à l'intérieur du programme, explique M. Simon Pagé, professeur d'études sociales. On voulait donc rendre concrète une partie du programme en invitant les candidats à venir parler d'éducation avec les jeunes.»

Très intéressés, les jeunes ont posé des questions très pertinentes aux candidats. André Asselin, élève de dixième année, voulait savoir si le gouvernement pourrait financer toutes ses promesses en restant dans le budget actuel. La question étant adressée à M. John Logan du Parti progressiste conservateur, celui-ci a avoué que son parti ne pourrait réaliser tout ce qu'il avait promis.



André Asselin, élève de 10ième année, a profité du forum pour poser sa question aux candidats. Photo: Patricia Hélie

Un élève de douzième année, Sacha Pelletier, voulait savoir pourquoi le gouvernement conservateur, s'il considérait l'éducation si importante, avait coupé 250 millions de dollars.

M. Logan a donc promis que son gouvernement redresserait la situation.

Richard Lavallée, élève de 11ième année, a, comme bien d'autres, apprécié le forum. «C'était bien, mais j'ai vraiment l'impression que c'était M. Logan contre les quatre autres. Je ne peux pas encore voter, mais si je le pouvais, le forum aurait changé ma façon de voir les choses. Jusqu'à aujourd'hui, j'étais plutôt conservateur. Maintenant j'irais plus vers les libéraux ou les démocrates.»

Janelle Bisson a, de son côté, fait remarquer à M. Logan que Ralph Klein avait déjà dit qu'il ne faisait pas de coupures en éducation alors qu'il a dépensé 500$ de moins par élèves qu'avant son arrivée au pouvoir. Elle voulait donc savoir encore combien de temps le gouvernement allait faire payer la note aux enseignants et aux élèves.

M. Logan a défendu son parti en disant qu'il n'y avait eu que de petites coupures et que les sommes allaient être réinjectées.

Bien que le forum ait duré plus d'une heure, les jeunes avaient encore bien des questions à poser et auraient bien voulu avoir des réponses à leurs interrogations. Ils auront peut-être la chance de se reprendre puisque des élections fédérales devraient suivrent les provinciales et un projet d'activité pourrait se concrétiser.

Outre M. Logan et Mme MacDonald, les autres candidats étaient le démocrate Rajinder Pannu, le créditiste John Forget et le représentant du Parti vert, Myles Kitagawa. Seul Eshwar Jagoleo du Parti de la loi naturelle était absent.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Universités francophones de l'extérieur du Québec

Elles sont emballées par le dernier budget Martin

OTTAWA (APF) — **Le président du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec est heureux de constater que le gouvernement fédéral se préoccupe enfin de l'éducation postsecondaire au pays. Et il sera encore plus heureux lorsque le gouvernement permettra aux étudiants de rembourser leurs prêts en fonction de leur revenu.**

«Pour les étudiants francophones venant très souvent de milieux défavorisés, c'est très important d'avoir des prêts remboursables selon les revenus. Nous savons très bien que plusieurs de nos diplômés prennent du temps avant d'avoir des revenus suffisants pour faire face à l'endettement qu'ils ont contracté» explique Marcel Hamelin, qui est aussi le recteur de l'Université d'Ottawa. Le gouvernement fédéral est d'ailleurs disposé à négocier avec les provinces et les prêteurs une formule permettant le remboursement en fonction du revenu.

Le dernier budget Martin est unanimement salué par le monde universitaire et le premier ministre Jean Chrétien a reçu des commentaires élogieux alors qu'il prenait la parole devant les membres de l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC). Le président de l'Université de Toronto a même qualifié le quatrième budget Martin de «meilleur budget des années 90.»

Le budget prévoit de nouveaux crédits fiscaux pour aider les étudiants à payer leurs études, des mesures pour aider les parents à épargner pour les études de leurs enfants, la possibilité pour les étudiants de reporter le remboursement de leurs prêts de 18 à 30 mois, des modifications fiscales pour accroître les dons de charité, et surtout la création d'une Fondation canadienne pour l'innovation dotée d'un budget de 800 millions de dollars.

Cette fondation pour la recherche plaît beaucoup au recteur Hamelin. Toutes les universités, dit-il, pourront profiter de cette fondation, même les plus petites. Le Regroupement pourrait profiter de cette manne, puisqu'il veut développer des projets de recherche sur la situation des groupes minoritaires. La création d'un réseau électronique reliant les universités francophones de l'extérieur du Québec est un autre projet qui pourrait profiter du financement de la Fondation canadienne pour l'innovation. Ce réseau d'enseignement à distance permettrait aux universités d'échanger leurs cours et leurs méthodes pédagogiques.

Encourager la mobilité

Même s'il est heureux du budget fédéral, M. Hamelin souligne qu'il reste encore beaucoup à faire. Il souhaite notamment que le gouvernement accorde des bourses pour encourager la mobilité des étudiants entre les universités canadiennes: «Je trouve inconcevable qu'on n'a pas encore réussi à mettre en place un système de bourses et d'aide financière qui permette à des étudiants des Maritimes de passer six mois en Colombie-Britannique ou l'inverse.»

Il y a 15 ans, 20 pour cent des diplômés canadiens avaient eu l'occasion d'étudier dans une autre province avant la fin de leurs études. Ce pourcentage est tombé à moins de 10 pour cent: «On se demande pourquoi on a un problème d'unité nationale!» s'exclame M. Hamelin: «Nous sommes extrêmement repliés sur nous-mêmes». Il souhaite donc que le gouvernement fédéral lance «un ambitieux programme» visant à encourager la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs.

Le premier ministre Chrétien a surtout insisté dans son discours devant les membres de L'AUCC sur le recrutement d'étudiants étrangers. Il a annoncé un projet pilote qui permettra aux étudiants de la Corée, de Taïwan, de la Thaïlande, de la Malaisie et du Mexique, qui auront subi un examen médical dans leur pays d'origine et qui satisferont aux exigences médicales canadiennes, d'être exemptés de subir un autre examen par un médecin canadien.

SOS Montfort:

Un mouvement populaire qui prend de l'ampleur à tous les jours

OTTAWA (APF) — **Le mouvement populaire visant à empêcher la fermeture du seul hôpital spécialisé francophone en Ontario prend une ampleur insoupçonnée.**

Depuis que la Commission de restructuration des services de santé a décrété dans un rapport la fermeture de l'hôpital Montfort d'Ottawa, il ne se passe pas une seule journée sans que les Franco-Ontariens manifestent leur indignation.

Une pétition a déjà permis de recueillir 15 000 noms en une seule semaine. Le téléphone de l'hôpital n'a pas dérougi depuis la mise sur pied du comité SOS Montfort. Les messages d'appui viennent de partout en province, au point où on a mis en place une ligne téléphonique sans frais (1-800-276-0161) pour répondre au nombre croissant d'appels en provenance de l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le Village électronique francophone (**http://village.ca/sosmontfort**) a mis son serveur à la disposition de SOS Montfort pour lui permettre d'ouvrir un site Web, où le public pourra trouver les plus récentes informations sur le mouvement de protestation et sur les nouveaux développements dans le dossier de la fermeture. Les internautes pourront aussi utiliser le courrier électronique (**sosmontfort@village.ca**) pour communiquer avec SOS Montfort.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, et le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, ont tenté de sensibiliser le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, à l'importance des services de santé en français dans la province. Le chef de l'opposition au Québec, Daniel Johnson, a profité de son passage dans l'Outaouais québécois pour faire un saut à l'hôpital Montfort et signer la pétition.

Le ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, Don Boudria, se dit personnellement touché par l'annonce de la fermeture de l'hôpital: «Il y a quatre semaines, mon petit-fils est né dans cet hôpital. Mon fils et ma fille sont nés ici. Mon épouse est née ici. Ça fait partie de notre patrimoine à plusieurs d'entre nous dans la région.»

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario et un groupe de gens d'affaires ont décidé de mettre sur pied un fonds pour financer les activités du comité SOS Montfort, dont le ralliement monstre du 22 mars au centre municipal d'Ottawa. Vingt-quatre heures après sa création, le Fonds SOS Montfort contenait une somme de 54 000 $, dont 25 000 $ provenant de la congrégation religieuse les Filles de la Sagesse, qui a fondé l'hôpital en 1953.

La Fédération des caisses populaires, qui a versé 10 000 $ dans ce fonds, fera une campagne à travers son réseau. Selon le président directeur-général de la Fédération, Roger Frenette, le combat pour l'hôpital est «le plus important que nous aurons à livrer». La Fédération, dit-il, ne peut pas rester inactive «devant cet affront à la communauté franco-ontarienne». Les caisses populaires feront aussi circuler des copies de la pétition.

Les citoyens mécontents qui veulent manifester leur opposition à la fermeture de l'hôpital pourront aussi utiliser les télécopieurs des caisses pour faire parvenir des lettres de protestation.

La présidente de SOS Montfort, Gisèle Lalonde, ne cache pas que «d'argent, c'est le nerf de la guerre». Il est très important, ajoute-t-elle, que les francophones organisent «une campagne professionnelle» pour ne pas, selon ses mots, «avoir l'air kétaine».

Selon Mme Lalonde, l'appui obtenu auprès de politiciens fédéraux et provinciaux démontre que le dossier de l'hôpital ne concerne pas uniquement la région d'Ottawa: «C'est un problème qui concerne le Canada.» Elle refuse à l'avance tout compromis avec le gouvernement Harris: «Jamais! On ne veut pas de compromis. Jamais on abdiquera.»

31 pour cent de plus durant l'année référendaire

Le fédéral a «ajusté» vers le haut son soutien financier aux organismes

OTTAWA (APF) — Malgré les compressions budgétaires, le gouvernement fédéral a souvent eu le réflexe d'augmenter en cours de route son soutien financier aux associations francophones et anglophones.

A l'arrivée des libéraux au pouvoir en novembre 1993, le budget prévu par le gouvernement conservateur pour les quelque 350 organismes francophones et anglophones du pays est de 25 588 000 millions. Il s'agit alors d'une réduction de 10 pour cent sur l'année précédente. A la fin de l'année financière, alors que les libéraux tiennent les commandes depuis presque cinq mois, ce sont plutôt 27 073 000 millions de dollars que les associations reçoivent d'Ottawa, soit une augmentation de 5,5 pour cent sur le budget initial.

En 1994-1995, année du premier budget du ministre des Finances Paul Martin, le gouvernement prévoit dépenser 26 685 000 millions pour les organismes. Il décide aussi de devancer d'une année la compression budgétaire de 5 pour cent annoncée par le précédent gouvernement conservateur, ce qui met dans l'embarras le ministre du Patrimoine de l'époque, Michel Dupuy. On dépense finalement 29 421 000 millions pour les quelque 350 organismes francophones et anglophones du pays. Une augmentation de 9 pour cent sur le budget initial.

Hausse de 31 pour cent durant l'année référendaire

Même phénomène en 1995-1996. Cette année-là, le ministre Martin décide non seulement de maintenir la compression budgétaire de 5 pour cent annoncée par les conservateurs, mais ajoute en plus une compression additionnelle de 3 pour cent jusqu'en 1997-1998. Le budget prévoit donc une dépense de 23 997 000 millions pour le financement des organismes. Le rapport de rendement contenu dans les documents budgétaires de cette année révèle plutôt que le gouvernement a dépensé 34 746 000 millions durant cette période, ce qui représente une hausse de 31 pour cent (1) sur le budget prévu. Cette hausse spectaculaire du budget coïncide avec l'année du référendum québécois.

Si on s'en tient au budget des dépenses de 1996-1997 qui prend fin le 31 mars prochain, les organismes ont reçu cette année 24 865 000 millions. On ne saura l'automne prochain combien d'argent le gouvernement a réellement consacré au financement de base et aux projets spéciaux des associations francophones et anglophones, alors que le ministère du Patrimoine déposera au Parlement son rapport de rendement de l'année financière 1996-1997.

En 1997-1998, les organismes devraient recevoir 24 370 000 millions, ce qui représente une baisse de 2 pour cent sur l'année précédente (et non pas de 3 pour cent comme cela avait été annoncé dans le budget de 1995-1996). Ils devront ensuite se partager 22 819 000 millions au cours des années 1998-1999 et 1999-2000.

Tout comme l'an dernier, le quatrième budget Martin n'a annoncé aucune nouvelle réduction des subventions.

Centre d'entrepreneuriat

On retire les barrières

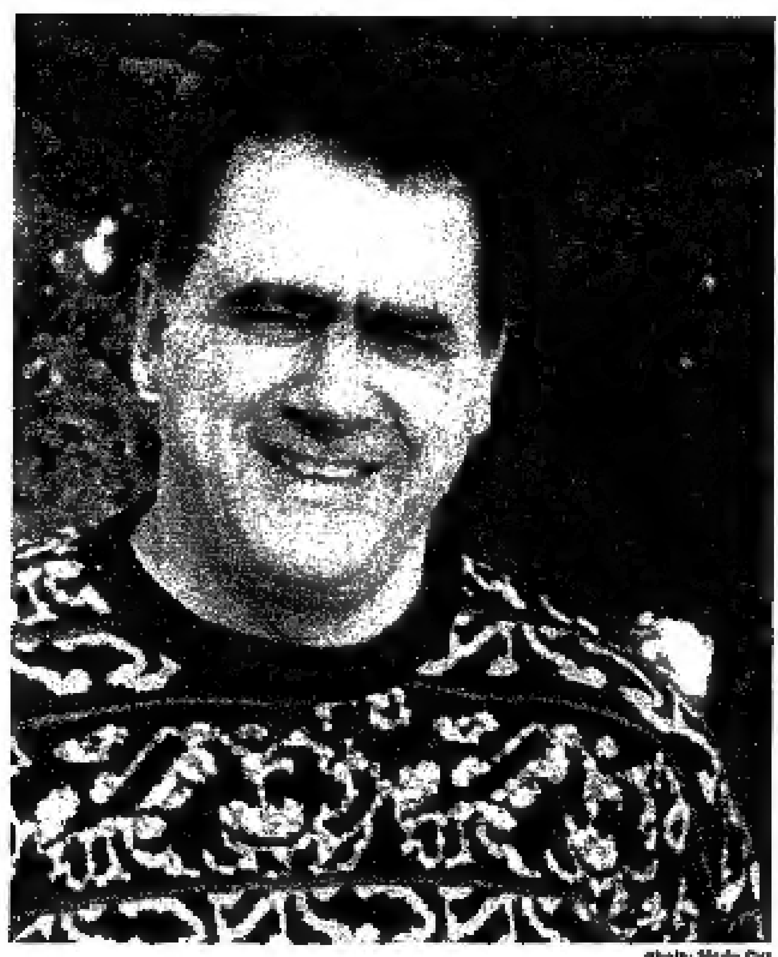


photo: Mario Cyr

Marc Belley est responsable du Centre d'Entrepreneuriat.

MARIO CYR

FALHER — **«On prend plusieurs éléments d'expérience de travail qui ont toujours été traités de façon cloisonnée. On retire les barrières. On prend le jeune et on lui demande ce qu'il veut faire et ce qui l'intéresse. C'est ça l'originalité du Centre et nous on doit aller chercher les éléments des programmes pour que le jeune se réalise avec tout ça.» Ces propos sont ceux du responsable du Centre d'entrepreneuriat, Marc Belley, et reflètent bien la philosophie qui y règne présentement.**

Les dernières semaines furent assez fébriles pour le Centre d'entrepreneuriat. En ce moment, le Centre concentre surtout ses énergies au niveau scolaire, autrement dit aux entreprises-écoles. Selon Marc Belley, un des bons coups du centre fut cette participation à la rencontre de concertation avec *l'Alberta Agriculture Food and Rural Development*, *l'Alberta Education* et des représentants de différents conseils scolaires. Un partenariat a été obtenu afin de faciliter l'accès des jeunes au certificat vert et ce, dès le secondaire. Une expérience reconnue par un diplôme de *l'Alberta Agriculture*. Certains programmes de ce type existaient déjà, mais l'accès en était plutôt difficile. Suite aux pressions du Centre et des parents, cette rencontre fut obtenue. Pour Marc Belley, ce partenariat est des plus prometteurs. «Ça valorise le travail agricole et ça fournit de la main d'oeuvre qualifiée aux agriculteurs. Les jeunes peuvent commencer dès le secondaire et obtenir des crédits... et ça fait boule de neige!» Un projet pilote mené l'année dernière dans une ferme du sud de la province a d'ailleurs donné des résultats intéressants.

Marc Belley nous a aussi confié que le Centre d'Entrepreneuriat supervise plus de 12 expériences de travail et dix projets spéciaux.

«On fait d'une pierre deux coups, parce qu'en mettant tout ça en place, on a des projets pilotes qui nous permettent de voir si ça marche dans la vrai vie.» Jusqu'ici, parmi les différents projets, trois sont en phase de démarrage d'entreprise.

Le principe du Centre est simple: «On exploite une habileté ou un intérêt particulier à l'intérieur d'une formation en milieu de travail. On cherche les programmes qui s'adaptent le mieux aux jeunes, pas le contraire». Un principe simple, mais qui semble provoquer de l'intérêt à l'autre bout du pays. Des représentants du Centre étaient présents à un colloque intitulé: *L'entrepreneurtat, la clef de l'emploi*, qui se tenait au Québec. Selon Marc Belley, la philosophie du Centre a provoqué l'envie des Québécois. Si on se fie aux prévisions du responsable du centre, au moins cinq entreprises devraient voir le jour d'ici un an.

Au coût de 104 000$

Une nouvelle ambulance à Legal

MARTIN BLANCHET

LEGAL — **Le service d'ambulance de Legal a commencé il y a trente ans déjà. Dans ce temps-là, l'ambulance était une familiale de marque Rambler 1966. La nouvelle Dodge 1997 dévoilée par les quatorze membres volontaires du groupe est toute autre chose.**

Environ 250 Legalois ont pu admirer l'ambulance lors des portes ouvertes vendredi dernier. Pat Hills, le président du service ambulancier de Legal, explique comment l'acquisition s'est faite: «Au coût de 104 000$, il a fallu que l'on travaille. *L'Alberta Wild Rose Foundation* nous a accordé 45 000$. Le reste, les ambulanciers ont dû faire des prélèvements de fonds nécessaires. Nous sommes extrêmement fiers. Pour un petit village, c'est tout un projet à réaliser.»

L'ambulance remplace une fourgonnette âgée de 10 ans. Elle est plus grande, a plus de place et permet l'utilisation d'un nouveau service: une machine de défibrillation pour le coeur. Achetée grâce à un don de 10 000$ de la municipalité de Sturgeon, cette machine pourrait sauver la vie d'une victime cardiaque. «St-Albert (l'hôpital le plus proche) est à 20 minutes d'ici et le cerveau subit des dommages irréversibles en quatre à six minutes lors d'une crise cardiaque. Avec le défibrillateur, nous pourrons sauver jusqu'à 30% des cas», explique M. Hills.

Le service d'ambulance dessert le village de Legal et les gens des environs, soit une population totale de 2 000 personnes.

Ouvrage sur les femmes francophones en milieu minoritaire

On recherche des textes sur les femmes

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **Le Réseau national d'action éducation femme (RNAEF) travaille présentement à la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire.**

Ce projet vise à rendre disponibles auprès d'un large public, des réflections stimulantes sur l'histoire des femmes francophones hors Québec. Le tout a pour but de témoigner de la contribution, trop souvent oubliée, des femmes canadiennes-françaises dans la sauvegarde de la culture francophone en milieu minoritaire.

Le RNAEF est donc à la recherche de textes d'historiens spécialistes dans le domaine afin de publier une anthologie de textes sur l'histoire des femmes. Pour la réalisation de ce projet, le RNAEF lance un appel aux auteurs (res) afin d'obtenir des textes et informations sur des personnes susceptibles de les aider dans la réalisation et l'élaboration de leur ouvrage.

École du Sommet

Choisir la bonne école

Vous vous préparez probablement à choisir l'école que fréquentera votre enfant en septembre prochain. Prendre une telle décision est très importante pour l'avenir de votre enfant. En tant que parent, vous avez sans doute des inquiétudes et des interrogations face à l'éducation de votre enfant.

Parce que nous reconnaissons l'importance de prendre la bonne décision, nous aimerions vous informer au sujet du programme de la classe de la maternelle et de la prématernelle de l'École du Sommet.

Nous organisons présentement des visites avec les enseignantes de la maternelle et de la prématernelle, Colleen Ouellette et Simonne Mahé. Tous les parents intéressés sont invités à participer à une soirée portes ouvertes le mercredi 19 mars à 19h00.

Pour de plus amples renseignements sur les services offerts à l'École du Sommet ou pour organiser une visite, communiquez avec Carole Thibeault au 645-1949.

ÉDITORIAL

Les Albertains veulent-ils vraiment la transparence?

Durant la campagne électorale, le Premier ministre Klein a offert 50 millions de dollars de plus aux médecins, et ce quelques semaines avant le vote de grève des infirmières. Qui plus est, la chose a été passée sous silence, autant du côté du gouvernement que de celui des médecins.

Questionné à ce sujet, Ralph Klein prétend que cette addition de 50 millions de dollars, qui ne se trouve nulle part dans le budget, n'était «pas assez significative» pour qu'on en parle.

Si une somme de 50 millions de dollars n'est pas assez significative pour qu'on en parle, pourquoi avoir débattu si longtemps avec les infirmières, qui demandaient un retour à leur salaire de 1992?

Pourquoi les avoir laissées sans convention collective pendant près d'un an? Pourquoi ne pas avoir allégé leur charge de travail, tellement lourde maintenant qu'on a refusé à beaucoup d'infirmières le droit à des congés annuels l'an dernier et qu'on s'apprête à leur demander la même chose cette année?

Est-ce un hasard si les infirmières sont majoritairement des femmes, et les médecins majoritairement des hommes?

Est-ce également un hasard si cette peu importante somme de 50 millions de dollars a été promise en pleine campagne électorale, en pleine crise des services infirmiers, alors qu'une grève planait et qu'une position publique et critique de la part des médecins envers le gouvernement aurait peut-être suffit pour faire changer le vent de bord et donner une avance aux libéraux?

De la controverse entourant la nomination des membres des conseils d'administrations des Autorités régionales de santé aux fermetures d'hôpitaux, en passant par les listes d'attentes trop longues et les urgences engorgées, tous les scandales glissent sur le dos de Klein sans l'affecter. En sera-t-il de même avec le cadeau de 50 millions aux médecins?

Quelle que soit l'opinion que l'on ait de lui ou de son parti, ne doit-on pas défendre la transparence et surtout l'imputabilité des représentants élus? À regarder l'indifférence des Albertains et Albertaines face aux actions des conservateurs, je me pose la question et je ne sais plus trop comment y répondre.

François V. Pageau



Courrier des lecteurs

Faisons la chaîne!

Vous avez fait appel aux lecteurs du *Franco* afin qu'ils se servent de leur journal pour entamer des discussions. Je relève donc le défi et, en même temps, propose une manière de soutenir la participation. Je propose la correspondance à la chaîne. Cette semaine j'écris une lettre sur le sujet de mon choix et je demande à un autre lecteur de répondre, où s'il le préfère choisir un autre sujet (cela n'empêche pas les autres de faire parvenir leurs réactions).

C'est ainsi que je demande à **Paul Dumont** de Bonnyville de faire parvenir sa lettre au *Franco* d'ici deux semaines. Ce sera au tour de Paul d'inviter un autre lecteur de son choix à écrire au *Franco*. Et ainsi de suite pour faire la chaîne. C'est à souhaiter que nous pourrons avoir des discussions intéressantes dans les semaines à venir.

Je poursuis donc.

Récemment mon cher ami Denis Desgagné s'est mérité une contravention pour excès de vitesse. Denis a voulu comparaître devant le juge à Peace River en s'adressant en français. Par deux fois ce droit lui a été refusé. Ayant discuté de la situation avec lui peu de temps après, j'ai songé à ce que pourraient être ses prochaines démarches: tribunaux supérieurs? Cour suprême? Après combien d'années et d'argent? À mon avis ce serait une grosse perte de temps et d'énergie. Aussi demandons-nous bien ce que nous cherchons à accomplir.

Premièrement, j'aimerais considérer la réaction des médias. Il faut faire attention quand on joue pour le cirque médiatique. A mon avis les médias francophones se sont plutôt amusés à ramener les mêmes histoires d'intolérance de la part des anglophones et des pauvres Franco-Albertains qui luttent toujours pour leurs droits. Cela sert seulement à faire croire à tout le monde que nous n'avons pas fait de progrès depuis toutes ces années. C'est du moins le seul message qui se rend au Québec (Et pour ça ils nous appellent les cadavres encore chauds). Au contraire, nous avons connu des succès ces dernières années; vous les connaissez bien. Ces succès les Québecois en sont généralement ignorants. Mais nos reculs?... les médias québecois s'amusent trop à les diffuser.

Soyons clairs. Nous ne faisons pas si pitié que ça. Au moins monsieur Desgagné a le droit de revendiquer son procès en français. Je n'ose pas penser à ce qui serait arrivé à Denis s'il avait tenté son coup au Zaïre, en Colombie ou même au Mexique. Faisons attention quand on proclame que nos droits ne sont pas respectés. Ce genre d'affirmation ne nous gagne pas beaucoup de sympathie chez nos concitoyens canadiens provenant de l'Amérique latine, de l'Asie ou de l'Europe de l'Est. Pour eux, le Canada est sans doute relativement un paradis de liberté. Ce n'est pas pour dire que la cause de M. Desgagné

suite à la page 10...

Directeur: François V. Pageau
Adjointe admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam



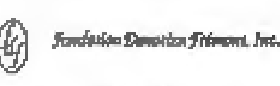


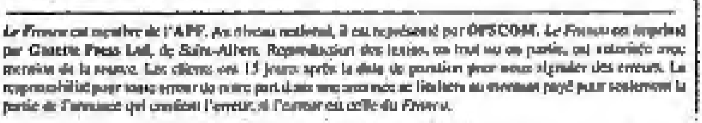
Le Franco
#201, 8527 - 91e rue Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 465-3647

Correspondants:
Calgary: *Alain Bertrand*
Centralta: *Martin Blanchet*, *Julie B.-Dallaire*
Fort McMurray: *Joël Lavoie*
Lethbridge: *Mireille Dunn*
Medecine Hat: *Carole Simard*
Red Deer: *Claire Hélie*
Rivière-la-Paix: *Noëlla Fillion*, *Maria Cyr*
Saint-Paul: *Martin Brault*



Tél (613) 241-5700





Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limite au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Les points sur les i

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

L'expression **mettre les points sur les i** existe seulement depuis 1718, mais elle doit son origine à l'apparition de l'écriture cursive, vers 1500. Avant, on suivait l'usage latin d'écrire en caractères d'imprimerie et en majuscules. Avec l'écriture cursive, il devient difficile de distinguer les pointes des lettres attachées j et i. Pour les déchiffrer, on commence à leur mettre des points, mais cela ne change pas les problèmes de lecture qu'entraînent ces lettres.

Vers le XIIe siècle, i et j s'emploient indifféremment : *ieter* a le même sens que *jeter*. Les deux lettres se prononcent de la même façon. Seule distinction : le j apparaît presque toujours en début de mot. Au fil des siècles, leur prononciation va changer. Le j prend le son qu'on lui connaît aujourd'hui, le i se prononce comme y devant une voyelle (panier) et reste i devant une consonne (biberon).

Mais l'orthographe continue à alterner les i et les j dans l'écriture, ce qui rend la lecture difficile. Il faut savoir, désormais, que *iadis* se prononce jadis. Les imprimeurs finissent par adopter des dessins particuliers pour i et j en début de mot, pour montrer la prononciation correcte. L'Académie française accepte ce changement en 1762 et j devient ainsi officiellement la dixième lettre de l'alphabet... après deux bons siècles d'existence. La même chose est arrivé à *je pensois* : il a fallu plusieurs siècles pour adapter son orthographe en suivant la prononciation réelle *je pensais*.

Outre son point, le i possède deux accents. Le circonflexe marque un s disparu (isle _ île) et ne change pas la prononciation; le tréma oblige à énoncer le i de *maïs*, contrairement à celui de *mais*. Tout cela ne mériterait pas plus d'un paragraphe, si les copiste du Moyen Âge ne s'étaient pas mis à utiliser le y grec pour «orner» leurs manuscrits. Résultat : une lettre qui fait double emploi, car le ï pourrait très bien remplacer l'y de *pays* (ce qui, d'ailleurs, respecterait l'orthographe réelle de ce mot en 1360) et le i suffirait dans *ciclope* ou *miope*. L'y grec nous a donné aussi de beaux pièges d'orthographe, notamment *paye—paie* et *payement—paiement*, avec variation de prononciation.

Une réforme de l'orthographe pourrait donc éliminer l'y au profit de ï et i, et garder l'y pour seulement dans les mots où il signale une prononciation (paye ou mayonnaise). Malheureusement, ce serait sans compter sur la riche évolution de notre langue, où ce son y (le yod, en jargon de linguiste) se retrouve aussi dans bière, panier et pied (qu'on prononce *byère*, *panyer* et *pyed*). Sans oublier briller et piller qu'il faudrait écrire *bryer* et *pyer*, pour les distinguer de ville et tranquille.

Finalement, devant tant de complications, aussi bien se contenter de mettre les points sur les i...

P.S. N'en profitez pas pour essayer de remplacer l'adverbe et le pronom y (vas-y, on y reviendra, il y a, etc.) qui dérivent du latin *hic*.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

La Dictée P.G.L.

Dix-sept écoles de la province y participeront

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **Les meilleurs élèves des 1115 écoles primaires canadiennes inscrites à La Dictée P.G.L. participeront, du 15 au 27 mars prochain, aux épreuves régionales du concours annuel lancé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie en 1991.**

En Alberta, les représentants des huit écoles françaises et neuf écoles d'immersion participantes se réuniront à l'école Maurice-Lavallée le 22 mars prochain pour la grande confrontation. Les gagnants de la catégorie immersion et école française se rendront ensuite à montréal, toutes dépenses payées, pour la grande finale canadienne, en mai prochain.

Les écoles Héritage (Geneviève Boulet), Maurice-Lavallée (Claire Cavanagh), Voyageur (Sarah Pack), La Vérendrye (Guillaume Laroche), La Prairie (Tanya McCallum), Citadelle (Kary Hammond), Delwood (Dustin Morris), Greenview (Brittni R. Cameron), Landing Trail (Michael Gignac), St-Thomas (Nathan Légaré), Meridian (Stéphanie Wennerstrom), Weinlos, Corinthia Park, Good Shepherd, McGrath, Routhier et Pavillon St-Paul, prendront part à La Dictée.

«Le mandat de la Fondation Paul Gérin-Lajoie est un mandat éducatif. Il y a plusieurs activités dans la Fondation, dont la plus importante est La Dictée, explique M. Guy Gauthier, coordonnateur de La Dictée P.G.L. C'est un outil de motivation pour aider les jeunes à écrire le français et c'est un outil culturel pour que les jeunes découvrent d'autres provinces où on parle français.»

La Dictée vise également à sensibiliser les jeunes aux réalités internationales par une cueillette de fonds pour venir en aide aux enfants d'âge primaire du Sénégal, du Mali et de Haïti afin qu'ils puissent fréquenter l'école. 50% des fonds amassés par la Dictée commanditée vont donc pour la construction d'écoles et l'achat de matériel scolaire en Afrique et Haïti, tandis que l'autre 50% demeure dans l'école pour financer les activités comme une classe neige ou une classe verte.

Cette dictée commanditée est fort simple. L'élève fait le tour des gens qu'il connait pour prendre les commandites. Quelqu'un peut lui donner 0,05$ du mot correctement écrit dans sa dictée, un autre peut donner 0,75$ et ainsi de suite. «Cette façon de faire est intéressante parce qu'elle est différente des activités de financement habituelles. À la place de vendre du chocolat, du pain ou quelque chose de semblable, on vend la réussite scolaire», explique M. Gauthier.

D'année en année, La Dictée P.G.L. prend de l'ampleur. Cette année, 205 écoles de plus se sont inscrites et, en Alberta, c'est cinq écoles de plus qui se sont ajoutées au concours. Pas étonnant puisque La Dictée permet de développer l'esprit de compétition des jeunes. De plus, comme chaque participant reçoit un cahier d'activités de 24 pages couleurs, l'événement fourni des outils aux enseignants afin de motiver les élèves à apprendre et conserver le français.

La Fondation Paul Gérin-Lajoie offre également la chance aux jeunes francophones et francophiles canadiens de correspondre entre eux. C'est-à-dire que les écoles de l'Alberta peuvent choisir de correspondre avec une autre école canadienne de n'importe quelle province ou territoire. Par exemple, une école albertaine, française ou d'immersion, pourrait contacter la Fondation Paul Gérin-Lajoie afin d'être jumelée à une école d'une autre province dans le but de correspondre avec les jeunes.



Marc de Montigny accepte la présidence

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (A.C.F.A.S.), tenait son assemblée générale annuelle le 7 mars dernier. Monsieur Marc de Montigny a été élu au poste de président pour la prochaine année.**

Le président sortant, M. Frank McMahon, a fait le bilan de la dernière année en soulignant que le recrutement des membres était toujours aussi difficile. C'est que le minimum de membres requis pour conserver une régionale de l'A.C.F.A.S. est de vingt et le nombre de membres en Alberta est actuellement de vingt-cinq. L'organisation ne bénéficie donc pas de beaucoup de latitude pour manoeuvrer et le nouvel exécutif devra porter une attention particulière au renouvellement de ses membres.

M. McMahon a également fait mention du succès remporté par certaines activités comme la Journée du savoir, le lancement des livres de Mme France Levasseur-Ouimet et M. Claude Couture ainsi que la tenue de différentes conférences comme celles données par Jean Clottes, Paul Caro et Paul-André Sagel.

Pour le nouveau président, M. de Montigny, les priorités se situeront sur l'avancement des sciences en Alberta. «La façon la plus directe de le faire sera d'envoyer des conférenciers, ou des chercheurs de l'entreprise privée, dans tous les coins de la province. On va également poursuivre la Journée du savoir et on voudrait relancer l'Expo-sciences qui attirait quelque chose comme 500 participants des différentes écoles secondaires de la province.»

Monsieur de Montigny souhaiterait aussi que l'Association canadienne-française de l'Alberta ainsi que l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta soient représentées au sein de l'exécutif de l'A.C.F.A.S. afin de donner un coup de main au niveau de la visibilité et du recrutement.

Outre M. de Montigny, l'exécutif de l'A.C.F.A.S. pour l'année 1997 sera composé de Nathalie Kermoal (vice-présidente), Claude Couture (vice-président), Jerry Toupin (trésorier), Nadia Rousseau (secrétaire), Lucien Villeneuve et Magali Laplane-Gibbins.

Régional en bref

COLD LAKE

La tournée mondiale des Francofous s'arrêtera à Cold Lake le 22 mars prochain pour un soir. Les Francofous, c'est un groupe de Legal qui s'amuse à faire de la comédie musicale sans se prendre au sérieux. Le groupe en est déjà à sa troisième production.

EDMONTON

L'Assemblée générale annuelle de Francophonie Jeunesse de l'Alberta se tiendra le 12 avril prochain à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton. Les activités se tiendront du 11 au 13 avril et souligneront les 25 ans de l'organisme. Tous les anciens membres et employés de FJA sont invités au banquet-rencontre, le samedi, alors que la soirée sera consacrée au 25ième anniversaire de FJA.

La Semaine de la francophonie se tiendra, cette année, du 17 au 21 mars prochain. Pour l'occasion, plusieurs activités sont organisées par la Faculté Saint-Jean. Entre autres, Nadine Duguay, étudiante à la Faculté par le biais d'un échange du *Regroupement des universités francophones hors Québec* parlera d'un coucours national qu'elle a récemment remporté. Mme Gail Scott, auteure Anglo-Québécoise et amoureuse du français, donnera également une conférence sur l'influence du français sur l'anglais. Mme Scott est, entre autres, l'auteure de *Main Brides* (1993) et *Heroine* (1987).

La semaine de la francophonie est aussi à l'origine de d'autres activités, comme celles présentées à l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton. Comme la semaine se déroule cette année sous le thème *La chanson d'expression française*, les jeunes de l'école auront l'occasion de visionner des vidéos en français tout au long de la semaine ainsi que de découvrir de nouvelles chansons à chaque matin. Une foule d'autres activités sont organisées pour les élèves à chaque jour de la semaine.

FORT MCMURRAY

Les hôtels *Peter Pound*, *Mackenzie Park* et *Nomad*, trois des principaux hôtels de Fort McMurray, prennent de l'expansion. Afin de répondre à la demande croissante pour leurs services, ces trois hôtels prévoient agrandir encore au cours de la prochaine année. Ça n'en fini plus de pousser à Fort McMurray!

MEDICINE HAT

La Cabane à sucre qui se déroulait le 9 mars dernier a attirébeaucoup de monde. Organisé par l'Association canadienne-française de l'Alberta, l'événement se tenait au Multicultural Folk Arts building.

LE CINEMANIAQUE

Confiture spatiale

D'entrée de jeu, je vous fais un aveu: je suis un fanatique des LoonieToons. Bugs Bunny, Daffy Duck, Sylvester, Yosemite Sam et Road Runner ont enchanté mon enfance autant que Bobino ou Sol et Gobelet. L'humour *slapstick* et les situations politiquement incorrectes de ces dessins animés m'ont toujours paru une combinaison irrésistible.

C'est pourquoi leur retour sur grand écran en compagnie de Michael Jordan, la méga-star du basket-ball, dans le film *Space Jam*, me remplissait de joie. Armé des nouvelles technologies d'animation par ordinateur, après le brillant succès d'intégration entre personnages réels et animés de *Who framed Roger Rabbit*, on était en droit de s'attendre à un produit satisfaisant.

Trois fois hélas, Space Jam est un ramassis de clichés, d'idées avortés et de mauvais comédiens qui font de ce film un désastre sur bobine. Le scénario est tellement mince qu'il aurait été rejeté pour un spot commercial de trente secondes.

Un groupe d'envahisseurs de l'espace arrive dans le monde des Loonie Toons dans le but de les capturer, afin qu'il servent de vedettes dans un parc d'attraction de l'espace en faillite. Lorsque Bugs et ses amis convainquent les méchants de jouer leur liberté par une partie de Basket-ball, les méchants extra-terrestres « volent » le talent de plusieurs vedettes de la NBA. Bugs se voit donc obligé de kidnapper Michael Jordan pour égaliser les forces.

Avec une histoire pareille, on grince déjà des dents. Mais en plus, le dessin est décevant et imprécis, l'humour vole bas et Michael Jordan montre autant de plaisir à jouer que moi à me faire arracher une dent.

Il n'y aura que les jeunes de moins de 10 ans qui aiment Michael Jordan ou Bugs Bunny qui ne s'ennuieront pas trop en regardant Space Jam. Pour les autres, évitez ce film et replongez-vous plutôt dans les épisodes classiques des Loonie Tunes tous disponibles sur vidéo.



LE FRANCO
465-6581

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1997-20. Le CRTC a été saisi des demandes et de la requête suivantes: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demandes présentées par **LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITE INC.**, (la Cancom) en vue de modifier la licence de l'entreprise à voies multiples de distribution de services de télévision et de radio par l'ajout de KIRO-TV (IND) Seattle (Washington) et Radio France outre-mer (RFO) de Saint-Pierre et Miquelon dans la liste des signaux qu'elle est autorisée à distribuer et dans la liste des "Services par satellite admissibles en vertu de la partie II, section "A"" et celle des "Services par satellite canadien admissibles en vertu de la partie III".. EXAMEN DES DEMANDES: 10ième étage, 50 o., ch. Burnhamthorpe, Mississauga (Ont.). 2. Requête afin de modifier la liste des "Services par satellite admissibles en vertu de la partie II, Section "B"", en ajoutant 13 signaux de télévision canadiens comme il est indiqué dans l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES ET DE LA REQUÊTE: 10ième étage, 50 o., ch. Burnhamthorpe, Mississauga (Ont.) Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 2 avril 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax. (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Offre d'emploi

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

est à la recherche de candidat.es
aux postes et fonctions suivants

pour le Centre de Plein Air Lusson (Camp Lusson)

1) Cuisinier.ière

Fonctions:
- établir le menu,
- faire les provisions en nourriture,
- préparer et servir les repas,
- nettoyer la cuisine,
- assister les animateurs,
- toute autre tâche demandée par le.la directeur.trice

2) Sauveteur.salvatrice

Fonctions:
- opérer des sauvetages,
- participer aux activités aquatiques,
- intervenir au moment opportun en cas d'accident,
- assister à la planification des activités,
- toute autre tâche demandée par le.la directeur.trice

2) Animateur.trice

Fonctions:
- reponsable de l'animation sur le site,
- planifier et organiser l'animation,
- exercer l'animation en collaboration avec les autres,
- toute autre tâche demandée par le.la directeur.trice

Qualifications:
- bonnes connaissances du fonctionnement d'un Camp pour enfants,
- avoir terminé au moins 1 an d'étude universitaire ou expérience équivalente,
- avoir un excellent français parlé et écrit,
- maîtriser la langue anglaise,
- capable de faire des repas et des goûters nutritifs et équilibrés pour 30 personnes au maximum (pour le.la cuisinier.ière)
- posséder un certificat de sauveteur.salvatrice (pour ce poste)
- posséder un certificat de premiers soins

Lieu de travail: • Le Centre de Plein Air Lusson est un Camp résidentiel situé à Clyde (75 km au Nord d'Edmonton)

Salaire: • 7,50$/heure (nourri et logé)

Entrée en fonction: • 30 avril 1997



Centre de plein air Lusson

Date limite pour les candidatures: • 4 avril 1997.



Envoyez votre demande à
l'ACFA régionale d'Edmonton
206, 8527 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Tél.: (403) 496-4401
Téléc.: (403) 469-3997
c.é.: acfareg@datanet.ab.ca

École La Prairie

Le Centre de ressources voit le jour!

CLAIRE HÉLIE

RED DEER — **En septembre dernier, l'école La Prairie ouvrait ses portes aux élèves francophones de Red Deer. C'est maintenant au tour du Centre de ressources de voir le jour.**

En effet, depuis le mois de février, le Centre de ressources de Red Deer offre aux enfants d'âge préscolaire ainsi qu'aux adultes une multitude de livres, de jeux, de vidéocassettes et encore plus... et ce, en français! Le Centre est situé au deuxième étage de l'école La Prairie. La responsable du projet, madame Hélène Noël, ainsi que son équipe sont enthousiasmés par la concrétisation du projet. «Nous sommes prêts à accueillir les familles ainsi que les individus et à subvenir à leur soif de lire, jouer et se documenter en français à Red Deer.»

Le centre est ouvert les lundis et les jeudis de 15h00 à 17h00. La carte d'adhésion est en vente au coût de 10 $ par année, à vous d'en profiter! On peut communiquer avec Hélène Noël au 342-6294.



Agente régionale ou agent régional en informatique

Statistique Canada

Edmonton (Alberta)

Réf. S-97-61-R-37100-STC-N

Poste offert aux personnes habitant les provinces des Prairies, y compris l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Vous possédez une expérience récente et approfondie dans la gestion de professionnels fournissant des services informatiques et un soutien technique à un vaste groupe d'utilisateurs dispersés sur le plan géographique. Vous avez une expérience dans le développement de systèmes, ainsi que dans l'installation, le dépannage et le soutien de réseaux locaux et longue distance, de micro-ordinateurs, de même que de logiciels et de matériel de réseau. Compte tenu de vos compétences, vous toucherez un salaire variant entre **40 616 $** et **48 157 $** par année.

Pour accéder à ce poste temporaire qui prendra fin en mars 1999, vous devez posséder un diplôme d'études postsecondaires en informatique d'un établissement reconnu ou une équivalence acceptable. Vous faites preuve d'excellentes aptitudes à la communication et avez des compétences éprouvées pour la planification, l'organisation et la gestion de ressources humaines. Vous devez être disponible pour travailler le soir et les fins de semaine au besoin, parfois à la toute dernière minute.

Agente ou agent de commercialisation

Statistique Canada

Calgary (Alberta)

Réf. S-97-61-R-37099-STC-N

Poste offert aux personnes habitant Calgary et les environs.

L'informatique vous est familière, et vous avez de l'expérience dans la recherche, la rédaction et la révision liées au lancement de produits, à du matériel de campagne de promotion et à une gamme d'outils de commercialisation connexes. Vous possédez une expérience approfondie et récente qui vous servira à générer des ventes directes et à atteindre des objectifs financiers ambitieux. Ce faisant, vous savez rechercher les clients potentiels, évaluer les besoins, préparer des propositions de vente et faire des exposés à des conseils d'administration. De plus, vous avez une solide connaissance des principes et pratiques de commercialisation, des techniques de promotion des ventes et des banques de données de Statistique Canada, ainsi que de leurs différents usages et applications, et de leurs marchés cibles. Compte tenu de vos compétences, vous toucherez un salaire variant entre **35 874 $** et **40 162 $**.

Pour accéder à ce poste qui prendra fin en mars 1999, vous devez, de préférence, posséder une formation postsecondaire en sciences sociales, en administration ou dans un autre domaine pertinent. Vous devez être disponible pour voyager fréquemment afin de promouvoir et de vendre les produits de Statistique Canada. Un permis de conduire valide et l'accès à une voiture sont requis.

Pour les deux postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Veuillez acheminer votre dossier de candidature d'ici le 27 mars 1997, en indiquant le numéro de référence approprié, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Pour vous renseigner sur d'autres postes offerts dans notre région, visitez notre site Web à http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/jobs/htm

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Le défi de l'immigration urbaine



L'honorable Lucienne Robillard, une invitée de marque de Métropolis

FRANÇOIS V. PAGEAU

EDMONTON — **Un des grands défis du 21e siècle sera celui de la migration globale. C'est pour se préparer à ce défi que plusieurs pays et organismes internationaux ont mis sur pied le projet Métropolis, une initiative de 6 ans visant à approfondir la recherche sur la migration mondiale.**

C'est aussi dans cet esprit que le gouvernement fédéral fondait, il y a un peu moins d'un an, quatre Centres d'excellence pour poursuivre les recherches multidisciplinaires dans ce domaine. Les Centres se trouvent à Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver.

Celui des Prairies, à Edmonton, est composé d'un consortium d'universités comprenant l'Université de l'Alberta et recevait, les 6,7 et 8 mars derniers, la première conférence nationale Métropolis sur l'immigration.

À cette occasion, la ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Lucienne Robillard, s'est jointe à plus de 175 chercheurs et leaders communautaires afin de définir de façon plus précise le champ de la recherche dans le domaine.

Mme Robillard en a profité pour faire l'éloge de plusieurs programmes d'insertion des nouveaux arrivants qui sont propres au Canada et ne se retrouvent nulle part ailleurs. Elle a convenu que les résultats des recherches de Métropolis serviront à améliorer les services existants et stimuleront la création d'autres encore plus efficaces.

La conférence, dont le thème était : *Répondre à la diversité dans la métropole: construire un programme de recherche inclusif*, offrait aussi un atelier sur la recherche en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration en tenant compte des sexes organisé par Condition féminine Canada pour souligner la journée internationale des femmes.

Le projet Métropolis et les Centres d'excellence ont pour but d'identifier des façons de:

- combattre le racisme et la discrimination;
- maximiser la contribution des immigrants au dévelop-pement du Canada;
- examiner l'efficacité des programmes et services destinés aux immigrants;
- identifier les meilleures pratiques afin de répondre adéquatement à la diversité de plus en plus présente dans nos société et d'en tirer le plus de bénéfices possibles.

...(lecteur) suite de la page 4

que la cause de M. Desgagné n'est pas juste, seulement il faut faire attention comment notre message est perçu par les autres. Je suis certain que tous les Canadiens profiteront d'une victoire de M. Desgagné.

Admettons aussi que la communauté anglo-albertaine a fait beaucoup de chemin. Ne confondons pas le juge épais de Peace River avec la majorité sympathique d'Albertains. Si nous voulons mériter le droit de comparaître en français devant la cour ici dans la région de Rivière-la-Paix c'est d'abord le juge en question qu'il faut débarquer et non pas condamner toutes les structures du gouvernement.

Commençons par changer d'abord ce qui peut être changé aujourd'hui.

Je félicite monsieur Desgagné. Je regrette par contre qu'il se soit retrouvé seul à affirmer son droit. Ça fait trop penser à Don Quichotte. Imaginons plutôt qu'une douzaine, une vingtaine, une cinquantaine de gens de notre région obtenait à leur tour des contraventions et revendiquait ensemble leur droit de comparaître en français. Je suis persuadé qu'en peu de temps nous pourrions changer les choses sans avoir à recourir à la cour suprême. Si nous voulons bâtir un espace de vie francophone, appliquons nos efforts localement et solidairement.

Paul Dumont de Bonnyville, c'est à toi de répondre. Continuons la chaîne de correspondance.

Denis Vincent
Saint Isidore



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Mère à la maison garderait enfants du lundi au vendredi. Info.: Jessie Lops au 476-1372 (21-3)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1



Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e Rue
3e dimanche du mois
à 12h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

RadioFonds 97

Participez à RadioFonds 97
le samedi 22 mars de 9h à 17h
à l'antenne de CHFA.

Téléphonez et faites un don à l'organisme francophone de votre choix, dont le nom apparaît dans la liste suivante:

Prématernelles du Centre-Nord
Cité des Rocheuses
Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe
ACFA provinciale
Scouts et Guides de l'Alberta
ACFA régionale de Lethbridge
ACFA régionale de St-Paul
Société acadienne de l'Alberta
Société de théâtre de Calgary
Centre éducatif communautaire de l'Alberta
Centre éducatif communautaire de l'Alberta, région de Calgary
L'Association La Girandole
La Société historique et généalogique du Nord-Ouest
L'UniThéâtre
CKRP Rivière-la-Paix
Le Centre Maria Labrecque de Calgary
ACFA régionale de Rivière-la-Paix
Le Centre d'expérience préscolaire d'Edmonton
La Fondation franco-albertaine
La Société des parents pour l'éducation française de Red Deer
ACFA régionale d'Edmonton
ACFA régionale de Calgary

Tous les dons recueillis seront remis à ces organismes.

1-800-268-CHFA

1-800-268-2432

